

PRENOM NOM :

Adresse :

Téléphone :

Courriel

Date et lieu de naissance

Personne à prévenir en cas d'accident et coordonnées :

FORMATIONS PROPOSEES

Du 4 janvier au 5 avril 2022

Pour connaître les conditions d'inscription et les modalités de règlement : nous consulter

Sessions de travail hebdomadaires EAT (34 heures) | Cours tech. à la carte

Intervenant : **Michel Camus**

Variation imposée travaillée : **Valène Roux Azy (Variation n°20, fille 1ère option)**

STAGES :

Samedi 22 janvier 2022 : 14h à 18h - Date limite d'inscription le 14 janvier 2022

Stage EAT JAZZ finalisation déchiffrage (4h) :

Variation imposée (*validation du travail individuel d'apprentissage*)

Intervenant : **Michel Camus**

Variation imposée travaillée : **Valène Roux Azy (Variation n°20, fille 1ère option)**

Mardi 1er février 2022 : 9h30-12h30 /13h30-16h-Date limite d'inscription le 20 janvier 2022

Stage de transmission variation par la chorégraphe

Intervenante : **Valène Roux Azy**

Variation imposée travaillée : **Valène Roux Azy (Variation n°20, fille 1ère option)**

Samedi 26 & dimanche 27 mars 2022 : 13h30-17h30 / 9h30-16h30

Date limite d'inscription le 11 mars 2022

Stage intensif EAT JAZZ (10h):


Intervenante : **Valène Roux Azy**

Variation imposée travaillée : **Valène Roux Azy (Variation n°20, fille 1ère option)**

Lieu

Les Studios du Cours

76 rue du Rouet. 13008 Marseille

 **04 91 33 13 23**

 **inscription@lesstudiosducours.com**

Conditions d'inscription

Tenir compte des dates limites d'inscription signalées

A cette date, le centre se réserve le droit d'annuler la session si le nombre d'inscrits est insuffisant *

Votre inscription sera prise en compte et validée **à réception de ce bulletin et du règlement de la totalité du montant (ou de l'acompte demandé)** de la/des formation(s) souhaitée(s), ainsi que de l'**adhésion**.

Documents à joindre à votre fiche d'inscription

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation et projet professionnel

Règlement

Tout stage commencé est dû en entier.

Annulation / désistement / abandon :

- en cas d'annulation du stage par le Centre, le règlement sera restitué.
- en cas d'annulation de sa présence par le/la stagiaire, un remboursement pourra être effectué sur présentation d'un certificat médical.

Coûts pédagogiques

- Adhésion obligatoire aux Studios du Cours : 20€**
- Stage finalisation déchiffrage du 22 janvier 2022 : 50€**
- Stage de transmission variation Valène Roux Azy du 1er février 2022 : 65€**
- Stage intensif du 26 et 27 mars 2022 : 150€ (acompte de 50€ à régler pour l'inscription)**
- Sessions de travail hebdomadaires EAT et cours techniques / calendrier et tarifs sur demande.**

Règlement par chèque ou virement :

A l'ordre des Studios du Cours
FR76 4255 9100 0008 0037 6776 733
BIC : CCOPFRPPXXX

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Le stagiaire

Je déclare avoir pris connaissance du règlement financier
(Signature précédée de la date et mention «lu et approuvé »)

Les Studios du Cours

Date

Visa